



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-Bernard
Le 20 novembre 2025

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bernard sera tenue le lundi 15 décembre 2025 à 20h00, à la salle du Conseil situé au 1512 rue Saint-Georges à Saint-Bernard.

Conformément à l'article 956 du Code municipal, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard adoptera le budget pour l'exercice financier 2026 ainsi que le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2026 ou le Programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Bernard, ce 20^e jour de novembre 2025.

(signé)
Marie-Eve Parent, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant à chacun des endroits désignés par le conseil, le 20^e jour de novembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20^e jour de novembre 2025.

(signé)
Marie-Eve Parent, directrice générale
et greffière-trésorière